

## **Conférence à Bain de Bretagne le 12 avril 2011**

**Ecole Sante Anne maternelle et primaire :  
« Et si votre enfant était DYS ???? »**

« Tous les parents qui se posent des questions et s'inquiètent sur les difficultés scolaires de leur enfant sont invités. Toutes les personnes qui s'interrogent sur ces troubles invisibles sont les bienvenues ».

Les troubles dys concernent 10% d'enfants, d'une intelligence normale mais qui ont besoin de pédagogie adaptée pour apprendre et réussir. Ce sont des enfants qui souffrent beaucoup et sont malheureux car trop souvent les enseignants ne perçoivent pas que ces enfant travaillent beaucoup plus que les autres pour un résultat médiocre. Ils comprennent tout mais ne savent pas produire. Et rapidement ils se sentent nuls et développent un sentiment de culpabilité face à leurs parents (souvent la maman) qui les aident.

L'objectif de la réunion est d'informer tous les parents qui ne peuvent pas toujours se déplacer à Rennes et d'informer **aussi les enseignants** pour qu'ils comprennent mieux les besoins de nos enfants dys. Le public venu nombreux, composé de parents, d'enseignants et de personnes en questionnement par ce handicap invisible, venait des villes voisines mais aussi de Rennes et du nord du département.

Un enfant dys restera dys toute sa vie, mais il apprendra à compenser et il pourra se construire pour réussir sa vie, faire le métier qu'il aura choisi. C'est pourquoi l'association des parents d'élèves de l'école en partenariat avec AAPedys35 a décidé d'organiser cette conférence: pour sensibiliser, informer et proposer des solutions aux familles et enfants en souffrance.

Madame Proust orthophoniste nous a expliqué ce que sont les troubles du langage et l'importance de la co-morbidité des troubles des troubles DYS. Un enfant peut être multidys et un trouble cognitif spécifique peut entraîner une manifestation : dyslexie, dysorthographe...il est important de rééduquer l'origine du trouble mais aussi, d'apprendre à l'enfant pendant la rééducation, comment compenser ce trouble.

Des solutions existent mais la première chose est de faire des bilans pour diagnostiquer les troubles dys.

Souvent ce sont les parents qui demandent ce bilan car les médecins connaissent encore trop peu ces troubles INVISIBLES mais Handicapants et qui gâchent une vie d'enfant. Il est important que les parents fassent diagnostiquer l'origine du trouble dys: dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, dyspraxie pour que la rééducation soit adaptée. L'acte se fait sur prescription d'un médecin généraliste ou spécialisé et est pris en charge par la sécurité sociale.

Il faut agir, car quelque soit le trouble, l'enfant sera vite fatigué, perdra ses aptitudes à produire, et se sentira dévalorisé.

Madame Lhourre, orthophoniste, spécialisée en logicomathématiques nous a expliqué ce qu'est la dyscalculie, comment se fait la rééducation mais aussi les difficultés qu'entraîne pour un enfant dys dans toutes les matières, le manque de logique. Il est difficile d'entrer dans les apprentissages mathématiques lorsqu'on a pas l'intuition de la quantité.

Madame Perichon, psychomotricienne a expliqué les difficultés des enfants dys à « penser » leur geste, le prévoir, le visualiser pour le réaliser. L'intégration du schéma corporel et la latéralisation sont indispensables dans les processus d'apprentissage.



## ASSOCIATION D'ADULTES DYS ET DE PARENTS d' ENFANTS DYS

*Troubles Spécifiques du Langage Oral et Ecrit et des Apprentissages*

Siège social : Route de Romillé – 35850 – Gevezé - M.A.S. 36 boulevard Albert 1<sup>er</sup> 35200 Rennes -

Email : [apedys35@wanadoo.fr](mailto:apedys35@wanadoo.fr) ☎ 02 99 69 04 55 et 02 99 53 48 82

Internet : [www.apedys35.org](http://www.apedys35.org)

Madame Thouvenot d'AApedys35, a informé sur les aménagements possibles à l'école, tant sur le plan des apprentissages que sur le plan des examens. Deux possibilités existent dans la prise en charge à l'école :

- la signature d'un PAI avec l'école, régit par le plan langage et la circulaire 2002/024 et si les troubles sont plus importants,
- la mise en place d'un Plan Personnel de Scolarisation avec la demande d'un dossier à la Maison Départementale du Handicap qui permet de mettre en place des aménagements (pédagogiques, demande d'AVS, demande de matériel informatique adapté) et de percevoir une allocation compensatrice.

Si l'école n'est pas tout dans la vie d'un enfant, un enfant qui ne réussit pas à l'école n'est jamais heureux et sa famille souffre de sa souffrance. Il faut un domaine de réussite à l'enfant, quel qu'il soit. L'école est son lieu de socialisation.

L'union fait la force, plus nous serons nombreux à informer, mieux nos enfants seront pris en charge! La soirée s'est terminée par un pot d'amitié offert par l'équipe des parents de l'Ecole Sainte Anne et la direction où parents de l'enseignement privé et public, enseignants et toute personne qui se sent concernée a pu échanger pour une meilleure prise en charge de nos enfants.

**Un grand merci à l'équipe de parents et à l'équipe enseignante qui nous a accueillis.**